

Przewodniczący

Mme Chloé Lehmann
Présidente du Comité exécutif
Simulation du Parlement européen
Canada-Québec-Europe (SPECQUE) 2011
250, chemin Barthélémy Vera
F-13290 Aix en Provence

309354 31.05.2011

Madame,

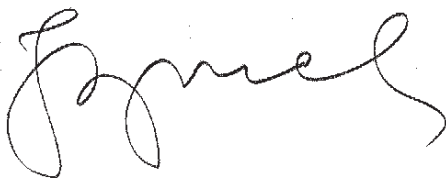
Je vous remercie de votre lettre du 10 avril 2011 par laquelle vous m'informiez de l'édition 2011 de la Simulation du Parlement européen Canada-Québec-Europe. Comme indiqué dans ma lettre aux organisateurs de l'édition de la SPECQUE de l'année dernière, votre initiative présente un très grand intérêt pour notre institution, puisqu'elle est au service d'une citoyenneté active, notamment au sein de l'Union européenne, tout en témoignant d'un engagement qui traverse les continents, tant pour ce qui est des participants à cette initiative que de l'importance des thèmes de discussion choisis.

Le Parlement européen est une institution unique, une institution des peuples et pour les peuples d'Europe, des peuples qui aspirent en permanence, dans la réalité mondialisée d'aujourd'hui, à relever les défis, tant en Europe qu'au-delà. Doté de nouvelles compétences par le traité de Lisbonne, le Parlement européen est à l'écoute des préoccupations des citoyens face à la crise économique et financière, tout en s'engageant à soutenir ceux qui réclament la démocratie, la dignité et la liberté dans son voisinage. J'ai bon espoir que ces éléments se retrouveront dans les procédures de la SPECQUE de cette année.

A cet égard, le Parlement européen puise un nouvel encouragement dans le fait que, grâce à votre initiative, notre travail parvient à susciter l'intérêt, et éveiller l'inspiration, de si nombreux jeunes venus du monde entier. Cela témoigne assurément d'un soutien fort à l'expérience sans précédent de l'intégration européenne, ainsi que de la reconnaissance des valeurs qui la sous-tendent. Voir les futurs décideurs et créateurs d'opinion s'engager aussi activement en faveur de cette initiative nous redonne confiance, à nous membres du Parlement européen, pour envisager l'avenir plus sereinement.

C'est donc avec joie que j'accorde le patronage¹ du Parlement européen à l'édition 2011 de la SPECQUE, et que je profite de l'occasion pour souhaiter à celle-ci un travail fructueux et constructif.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jerzy Buzek', written in a cursive style.

Jerzy Buzek

¹ Les manifestations qui bénéficient du patronage de l'Institution doivent mettre en évidence, par tous les moyens appropriés, le rôle et la contribution du Parlement aux questions traitées.

Le patronage est octroyé pour des événements précis. Il ne peut présenter de caractère permanent.
(Règles relatives aux patronages du Parlement européen PE 339.480/BUR)